DÉPARTEMEN	IT		
NORD			
CANTON			
TOURCOING NORE) EST		
COMMUNE			
NEUVILLE EN FER	RAIN		

IDI I	OILE	CAISE

2023/340

Liberté - Egalité - Fraternité

ARRÊTÉ DU MAIRE

ARRÊTÉ PORTANT RÉGLEMENTATION DE STATIONNEMENT ALLÉE ANTOINE DE SAINT EXUPERY

Le Maire de Neuville-en-Ferrain.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L-2213-1 et suivants,

Vu le Code de la Route,

Vu la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés de communes, des départements et des régions

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes Vu l'instruction interministérielle relative à la signalisation routière-huitième partie approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié,

Considérant la demande de M. et Mme DOUTRELUIGNE, en date du 2 novembre 2023, tendant à obtenir l'interdiction de stationner pour y installer un food-truck .

Considérant que ces mesures sont de nature à renforcer la Sécurité Publique,

ARRÊTÉ

Article 1 – Le stationnement sera interdit, exception faite du véhicule de la friterie LA CROUSTILLANTE, au droit du n°4 allée Antoine de Saint Exupéry, le samedi 18 novembre 2023 de 21h30 à 23h30. En vertu de l'article R-417-10 du Code de la Route, les véhicules en infraction pourront être mis en fourrière par les soins des services de la Police Nationale.

Article 2 - Le requérant fera son affaire personnelle de la mise en place de la signalisation.

Article 3 – M. le Commissaire Divisionnaire de Police de Tourcoing, est chargé, pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Neuville en Ferrain, en l'Hôtel de Ville,

۱۵

Mis en ligne le

1 7 NOV. 2023

Par Délégation du Maire,

Alain RIME

Adjoint au maire

Le Maire

_ certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ; informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.